

LETTRE

D'INFORMATION

N°1 - Février 2025



Projets agrivoltaiques **DE COMMER ET MOULAY**

Le mot des porteurs de projet

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe de Verso Energy est heureuse de vous présenter les projets agrivoltaiques à l'étude sur les communes de Commer et Moulay. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec les agriculteurs pour offrir au territoire des projets cohérents et positifs pour tous.

Nous vous donnons **rendez-vous le mercredi 26 février 2025** pour vous présenter ces projets en détail. Lors du forum, nous vous inviterons à participer pour discuter des **projets et de leurs enjeux** ainsi que des **différentes opportunités** de ceux-ci. Nous aborderons également les différentes **mesures d'accompagnement** possibles.

Nous espérons vous voir nombreux. En attendant, nous vous laissons découvrir les premiers éléments du projet !

À très bientôt,

L'équipe de Verso Energy



Marco CAPUTO

Chef de projet
Prestataire pour
Verso Energy



Mickaël BOCANDÉ

Responsable territorial



Arnaud RÉAUTÉ

Ingénieur développement

Venez apprendre davantage au **FORUM D'INFORMATION !**

Format portes ouvertes : venez et repartez quand vous voulez !

À Commer



Mercredi
26 février
2025



Entre 17h
et 20h



Salle de la
Mairie de
Commer



Les projets agrivoltaïques

Les chiffres clefs

Commer



40 hectares

de ZIP (Zone
d'Implantation
potentielle)



17 MWc

de puissance
prévue



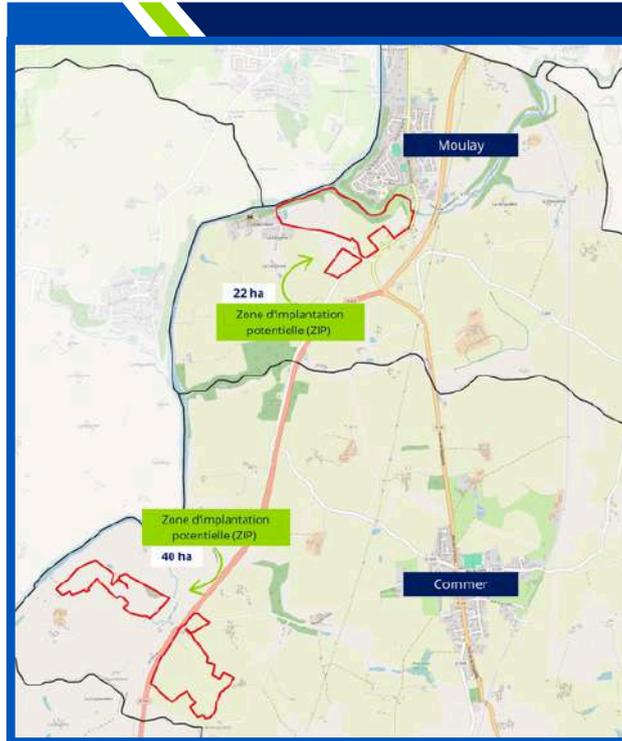
9 985

foyers alimentés



Mi 2025

Un dépôt commun
prévu



Moulay



22 hectares

de ZIP (Zone
d'Implantation
potentielle)



10 MWc

de puissance
prévue



5 875

foyers alimentés



Mi 2025

Un dépôt commun
prévu

Un projet agricole commun



Des cultures de blé, colza, maïs et orge sous les panneaux photovoltaïques, leur apportant ombre et régulation des variations de températures.



Les deux zones projets appartiennent au même propriétaire et aux mêmes exploitants. Un projet adapté à leurs pratiques agricoles est en cours de définition avec eux !

Qui est Verso Energy ?

Verso Energy regroupe plus de 50 collaborateurs, à Paris et en région, pour accompagner les projets de territoire. L'entreprise développe des projets solaires, hydrogènes, carburants de synthèse et stockage par batterie.

Verso Energy contribue activement à écrire cette nouvelle page de la transition énergétique.



La démarche de concertation

Verso Energy a à cœur la prise en compte des besoins et des préoccupations spécifiques des habitants et acteurs des communes pour favoriser une intégration harmonieuse de ses projets agricoles et énergétiques sur le territoire.

Pour cela, une démarche de concertation est mise en place jusqu'au dépôt des projets, avec l'appui d'une agence spécialisée.

Nous vous donnons rendez-vous en février pour un forum d'information !

Au programme :

La présentation des deux projets, les premiers résultats d'études et toutes les réponses à vos questions !

**Mercredi 26
février 2025**

Entre 17h et 20h

Mairie de Commer

Format portes
ouvertes : venez
quand vous voulez !

Des boissons vous
seront proposées
tout au long du
forum !



La démarche est également en ligne !

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site Internet dédié !

www.projetagrivoltaique-commer-moulay.fr

Sur ce site, vous pouvez :

- Retrouver toutes les informations sur la démarche de concertation ;
- Vous informer sur l'agrivoltaïsme et les projets ;
- Echangez et posez vos questions sur le fil de discussion.



Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

L'agrivoltaïsme est un outil à vocation agricole qui **permet de pérenniser les exploitations, d'apporter un service à la culture et de produire de l'énergie renouvelable**. Cette pratique **combine des activités agricoles avec la production d'énergie solaire photovoltaïque** sur une même surface. Cela se traduit par l'installation de panneaux solaires au-dessus des cultures ou des pâturages, créant une synergie entre les deux activités. Les panneaux peuvent par exemple protéger les cultures des intempéries.

Quelle activité agricole sera exercée sur ces projets ?

Nous sommes sur des parcelles en grandes cultures. Les projets agrivoltaïques permettront de **limiter l'évapotranspiration des plantes**, les protéger face aux aléas climatiques, et améliorer les capacités hydriques du sol.



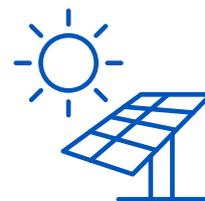
Qu'apporteront ces projets au territoire ?



Outre la participation de ces projets aux enjeux de transition énergétique nationaux, les installations agrivoltaïques peuvent être bénéfiques pour le territoire. En effet, elles **soutiennent les productions agricoles locales** en garantissant un revenu durable aux agriculteurs. Ces projets peuvent également appuyer le **développement de projets d'aménagements locaux pour améliorer le confort de vie des habitants** ! Les réflexions sont en cours pour déterminer de quelles manières Verso Energy peut agir au mieux à ce sujet.

Qu'en est-il du recyclage des panneaux ?

Depuis 2012, le **recyclage des éléments d'un parc est obligatoire**. Son financement est assuré par le développeur, via une écotaxe. SOREN, entreprise en charge de la collecte, du recyclage et de la réutilisation des panneaux en France, estime un **taux moyen de revalorisation des panneaux à 94%**.



 **Pour en savoir plus, rendez-vous sur la foire aux questions du site Internet du projet !**

